



CONVOCATION DES ASSEMBLEES PRIMAIRES MUNICIPALE ET BOURGEOISIALE

Les assemblées primaires municipale et bourgeoisiale sont convoquées à

la salle bourgeoisiale de St-Martin, le

MARDI 16 DECEMBRE 2025 A 19H30

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Décisions fiscales applicables à l'exercice 2026
3. Plan financier 2026-2029 de la Municipalité ; Présentation
4. Budget 2026 de la Municipalité ; Présentation
5. Budget 2026 de la Municipalité ; Approbation
6. Rapports des membres du Conseil municipal
7. Divers

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

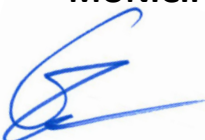
1. Ouverture de l'assemblée
2. Plan financier 2026-2029 de la Bourgeoisie ; Présentation
3. Budget 2026 de la Bourgeoisie ; Présentation
4. Budget 2026 de la Bourgeoisie ; Approbation
5. Divers

Les budgets et plans financiers de la Municipalité et de la Bourgeoisie peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

En vertu de l'art. 100 de la loi sur les communes, les procès-verbaux des assemblées primaires municipale et bourgeoisiale, peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

St-Martin, le 12 novembre 2025

MUNICIPALITE ET BOURGEOISIE DE ST-MARTIN



GAËTAN ROSSIER
Président



MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal